

COURRIER DES LECTEURS

Merci à tous les camarades qui nous ont écrit un petit mot ou de longues lettres, spécialement lors de l'Assemblée Générale :

COTE-COLISSON Marius (cl. 1937) auquel nous souhaitons un prompt rétablissement pour son épouse et lui-même.

DANCRE Yvon (cl. 1927) André^DUBOURDIEU (cl. 1931) toujours récol**ni tant à Barsac.

RADIERE Raymond (cl. 1937) ancien viticulteur en Champagne.

LEFEVRE Roger (cl. 1939) J.P. WAISS (cl. 1926)

SANTERRE Christian (cl. 1958) Lucien DANESSE (cl. 195*0).

Cette manifestation de leur intérêt est un précieux réconfort pour les membres du Bureau et les rédacteurs de ce Bulletin qui font de leur mieux pour maintenir l'activité de notre quinquagénaire AAM.

Nous faisons connaître ici les réponses faites à quelques-uns qui peuvent intéresser un plus grand nombre.

CESSIONS D'INSTRUMENTS NEUFS OU USAGES.

Comme nous l'avons déjà inséré en certains précédents numéros à l'usage du corps enseignant, les camarades, météo civils en exercice, n'ont aucune possibilité de transférer des instruments répertoriés par les Domaines à un détenteur particulier, sans s'exposer à des poursuites.

Par contre, certains fournisseurs ou revendeurs, tels J. RICHARD-PEKLY, 116-120 Quai de Bezons - 95102 ARGENTEUIL ou les Ets CERF, 20 Quai de la Mégisserie - 75001 PARIS ou notre camarade POITEVIN (cl. 38) 28 Rue du Collège 02200 SOISSONS, consentiraient sans aucun doute à pratiquer des remises intéressantes sur les prix des matériels qu'ils vendent, comme ils le font pour les membres de la Société Météorologique de France.

MODIFICATIONS DES HEURES DE REUNION».

Suivant la nature de leurs activités personnelles ou le lieu où ils résident, un certain nombre de nos camarades ont suggéré une modification de l'horaire de nos réunions des premiers mercredis du mois à l'Aéro-Club.

Nous devons faire plusieurs remarques à ce sujet :

- d'abord, il s'agit d'un club et non d'un café-restaurant à statut général et les horaires ne sont pas extensibles au gré des clients. Généra-

lement sauf cas spéciaux, le service du dîner est terminé à 22h et celui du bar à 20h,

» d'autre part, les membres du Bureau se font un devoir d'y recevoir leurs camarades et ils ont adopté une heure de début adaptée à leur disponibilité personnelle»

Toutefois, le bar étant ouvert dès 18h00, il est permis à quiconque de donner rendez-vous à quelques-uns de ses camarades pour cette heure-là, dût-il quitter la réunion au moment où le plein va se faire, car certains par contre n'arrivent que passé 20h. L'Aéro-Club étant d'accord pour accueillir tous les météorologistes le 1er mercredi de chaque mois, cette façon d'agir ne posera aucun problème »

Merci d'avance à tous ceux qui ont aussi quelque chose à nous écrire et qui ne l'ont pas encore fait par timidité ou par ... négligence» La prochaine fois, nous leur répondrons ici, à leur tour »